



## Offre d'emploi

### Commis à la perception et à la taxation

La Ville de Dégelis est à la recherche d'une personne dynamique pour occuper le poste de commis à la perception et à la taxation afin de combler un poste permanent à temps plein.

#### **Responsabilités :**

- Percevoir les encaissements;
- Accueil à la clientèle, réception et transmission des appels téléphoniques;
- Exécuter divers travaux administratifs tels que : saisie de données, photocopies, envoi de documents par télécopieur ou autres, classement, etc.;
- Préparation de documents pour les réunions du conseil;
- Répondre aux demandes de certains professionnels (arpenteurs, institutions financières et notaires, etc.);
- Participation à la taxation annuelle et aux taxations complémentaires.

#### **Exigences et profil recherché :**

- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou collégiales en bureautique et/ou une attestation d'études équivalentes et/ou expériences pertinentes;
- Très bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Publisher et de l'environnement Internet;
- Très bonne connaissance de la grammaire et de l'orthographe du français;
- Faire preuve d'un bon sens de l'organisation, de discrétion et d'honnêteté;
- Présentation soignée du travail.

#### **Conditions de travail :**

Poste à temps plein, 35 heures/semaine. Salaire établi en fonction de l'échelle salariale en vigueur à la municipalité.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 30 octobre 2020 à l'attention de M. Sébastien Bourgault, directeur général, par courriel ou à l'adresse suivante :

Par la poste : Ville de Dégelis  
M. Sébastien Bourgault, directeur général  
369, avenue Principale  
Dégelis (Québec) G5T 2G3

Par courriel : [sbourgault@degelis.ca](mailto:sbourgault@degelis.ca)

N. B. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront convoquées.